



Les Abymes, le 18 juillet 2025

À

Monsieur le Président du CSA de la DR de Guadeloupe,

Objet : Boycott du CSA-L du 18/07/2025

L'UNSA s'insurge aux vues de ce nouveau camouflé subi par notre DR au travers d'un démantèlement organisé avec des suppressions d'effectifs.

Pis encore, nous parlerons ici de mépris pour les Guadeloupéennes et les Guadeloupéens quant à la situation de la Guadeloupe :

- 30 homicides en majorité par armes à feu (armes arrivant en contrebande sur le territoire)
- Près de 6 % de ces homicides ont lieu sur fond de règlements de comptes liés au trafic de stupéfiants.

Malgré tous ces signaux alarmants, vous nous présentez aujourd'hui ni plus ni moins qu'une diminution des effectifs pour la DR 971. Cette décision aurait-elle été prise si nous étions à Marseille ou mieux, à Paris ?

Au regard du résultat du TAM et de l'absence de sortie de stage pour la DR de Guadeloupe par rapport au DR de Martinique et de Guyane, l'UNSA doit se rendre à l'évidence.

Les citoyens français de la Guadeloupe sont donc considérés comme des citoyens de seconde zone.

Depuis l'épisode de la fermeture du CLI (transfert d'emplois au profit du SGCD Antilles-Guyane), l'UNSA n'a assisté qu'à des décisions en défaveur de la DR 971.

Quand ce n'est pas la DI qui fait preuve de cannibalisme à notre égard, c'est la DNGCD qui s'y met.

Pour mémoire, nous vous rappelons que la parité syndicale avait obtenu par négociation avec vos prédécesseurs le reversement des effectifs du CLI à la BSE de BMAO en prévision de la montée en charge du terminal à conteneurs de Guadeloupe et la création d'un port en eau profonde pour l'accueil de navires de plus grande capacité de chargement.

Encore une fois, nous ne contestons pas les besoins en Martinique et en Guyane.

Quand il s'agit de certains départements ou de certaines régions on sait mettre les moyens.

Monsieur le Président, pourquoi sommes-nous les sacrifiés sur l'autel de l'effort budgétaire ?

Monsieur le Président, la maxime du « tout à effectif constant » ne s'applique visiblement pas à tous.

D'ailleurs, la fixation des effectifs prévisionnels cible (EPC) 2025 devait être une photo des effectifs physiques de la direction au 31/12/2024.

Cependant au 31/12/2024, les effectifs physiques se montaient à 246 donc, si les règles du jeu sont respectées, nous devrions voir les EPC de la DR 971 s'élever à 246.

Or, nous constatons que les EPC sont dorénavant fixés à 235 , soit -11 emplois instamment. Et cette situation va rapidement s'aggraver avec les départs non remplacés et une population douanière largement vieillissante dans notre direction.

Manifestement, il est dorénavant acté que nous ne sommes plus obligés de suivre les règles.

Voici la réponse RH faite par la Douane au 2ème département le plus criminogène de France !
Nous avons l'habitude de constater les mensonges de nos décideurs mais là c'en est trop !

De plus, ces orientations décidées par la DG sont en totale opposition aux conclusions de la Commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic aux Antilles-Guyane. Au contraire, le seul constat qui est à tirer est le suivant :

La DG a décidé de privilégier la DI au détriment et mépris de la DR de Guadeloupe.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que notre direction sera le parent pauvre des Antilles-Guyane alors que nous connaissons un vieillissement de la population douanière avec les effets pervers que cela va entraîner comme :

- un engagement professionnel difficile à tenir (notamment dans les unités SU),
- en cascade, une baisse de la performance,
- et enfin un dépeuplement des services en raison de départs massifs à la retraite.

L'UNSA vous le répète à nouveau la lutte contre les trafics et la protection du territoire aux Antilles et en Guyane doivent être conçues de manière globale et non par petites touches ci et là dans l'arc antillais.

Entre autres, ce n'est pas la mise en concurrence malsaine et l'opposition interne dirigées par des égos qui feront avancer la Douane des Antilles-Guyane. Tout au contraire, ces mêmes égos ont ouvert le chemin à la destruction d'emplois. Les valeurs de solidarité de la Douane viennent de prendre du plomb dans l'aile pour quelques années.

Monsieur le Président, à l'heure où toute la classe politique et la société civile de Guadeloupe appellent à un plan Marshall pour la sécurité en Guadeloupe, comment pouvez-vous expliquer cette nouvelle donne ?

Par ailleurs, vous nous démontrez par ce « plan social » pour la DR de Guadeloupe que la Douane française en Guadeloupe peut ne plus remplir ses missions ou alors les réaliser en mode dégradé. Ceci va impacter d'une part l'image de la Douane comme partenaire économique et d'autre part notre image d'un service efficace dans la protection du territoire et des consommateurs

L'UNSA Guadeloupe constate encore une fois avec quel mépris les cadres de la Douane regardent la Guadeloupe.

L'UNSA ne saurait accepter ce dénigrement de notre circonscription.

L'UNSA ne soutiendra pas ce démembrément de la DR de Guadeloupe.

L'UNSA s'opposera farouchement à ces suppressions de postes et à ce traitement disproportionné.

L'UNSA dénonce une forme de népotisme consistant à répondre aux seuls besoins de la DI/DR Antilles-Guyane en Martinique.

Aujourd'hui, l'UNSA tient donc pour responsable l'ensemble de la chaîne de commandement de vous jusqu'à la DG de la tension actuelle qui anime cette direction en raison du sous-effectif organisé. Ici, il est acté que le travail doit être source de souffrance.

Selon l'UNSA, ce paradigme appartient à d'autres temps.

L'UNSA vous l'a écrit et dit de toutes les façons possibles mais manifestement, il semble qu'à l'instar de l'île sœur, il n'y a qu'une méthode qui soit entendue.

En conséquence, nous répondrons à tout ce mépris par un boycott. Soyez certains que nous utiliserons tous mes moyens pour dénoncer cette attitude destructrice et dévalorisante pour notre Guadeloupe.

À bon entendeur.

L'UNSA Douanes Guadeloupe

